

Budget 2023 : une année de transition

Après deux années, 2021 et 2022, dominées par les travaux de rénovation du restaurant et du gîte de la Foucaudière, 2023 s'oriente vers des investissements destinés à poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie, à accentuer une politique environnementale d'économie d'énergie et à renouveler différents matériels afin d'améliorer les services rendus à la population.

Le budget d'investissement a été construit dans ce sens et voté le 2 mars 2023.

Les dépenses d'équipement envisagées : 859 009 €

Cadre de vie et qualité environnementale : 353 764 €

- Entretien et rénovation de la voirie : 170 742 €
- Entretien et renouvellement de la signalisation communale : 5 000 €
- Remise aux normes de l'éclairage du stade de St-Sauveur : 110 000 €
- Restauration du mur du cimetière de Senillé : 10 000 €
- Reconstruction du calvaire du centre technique de Senillé : 8 000 €
- Changement des serrures de l'école élémentaire : 6 000 €
- Entretien des cimetières et divers travaux : 2 522 €
- Equipements de sécurité et d'incendie : 8 000 €
- Acquisition de terrains et alignements de voirie : 13 500 €
- Aménagement des aires de jeux et de la piste de skate-board : 20 000 €

Économie d'énergie : 142 945 €

- Étude sur la rénovation du chauffage de l'école élémentaire et la mairie : 15 000 €
- Isolation toiture de la mairie : 5 500 €
- Rénovation du chauffage et de l'éclairage de l'église de St-Sauveur : 31 245 €
- Transformation de l'éclairage public en lampes basse consommation (Leds) : 91 200 €

Conditions de travail et de services rendus à la population : 362 300 €

- Changement du tracteur-broyeur : 200 000 €
- Acquisition divers matériels d'entretien des espaces verts : 10 800 €
- Renouvellement du matériel informatique administratif : 11 000 €
- Droits d'usage et licences : 10 500 €
- Equipement des écoles en tableaux interactifs et tablettes : 18 000 €
- Mobilier bibliothèque et secrétariat : 4 000 €
- Modernisation de la sonorisation de la Salle du Berry : 4 000 €
- Équipement de la cuisine du restaurant : 104 000 €

Édité, imprimé et distribué par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

INFOS Finances

Mai 2023

L'Édito des maires

Le journal « Au fil du Chaudet » change de format. Vous avez entre les mains la nouvelle version papier des informations budgétaires de la commune.

Il a été fait le choix par la commission Communication d'une seule parution annuelle portant exclusivement sur les aspects financiers. Vous retrouverez toutes les autres informations (Vie associative, vie scolaire...) sur l'application Citykomi et sur le site Internet de la commune avec l'avantage d'une plus grande réactivité entre les événements et leurs comptes-rendus.

La volonté de l'équipe municipale, pour 2023, est de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement notamment en matière d'énergie, tout en étant volontaristes sur les dépenses d'investissement qui sont fléchées sur les

économies d'énergie (éclairage public, isolation des bâtiments, modes de chauffage). Dans un contexte international, national et local tendu, les collectivités locales sont effectivement tenues de prendre des mesures d'économies importantes.

La commune travaille activement, depuis plusieurs semaines, avec un porteur de projet pour l'ouverture, nous l'espérons tous, dans l'été, du futur restaurant et du gîte.

Merci à tous les acteurs de la vie communale pour leur engagement, nous vous souhaitons, avec un peu d'avance, un bel été.

Bonne lecture à tous.

*Gérard PÉROCHON, maire
Dominique MARTIN, maire-délégué*



SOCIAL et SOLIDAIRE :
Distribution des colis de Noël



ÉCONOMIQUE et ENVIRONNEMENTAL :
Restauration de bâtiments en coeur de bourg

L'engagement municipal prend des formes multiples...

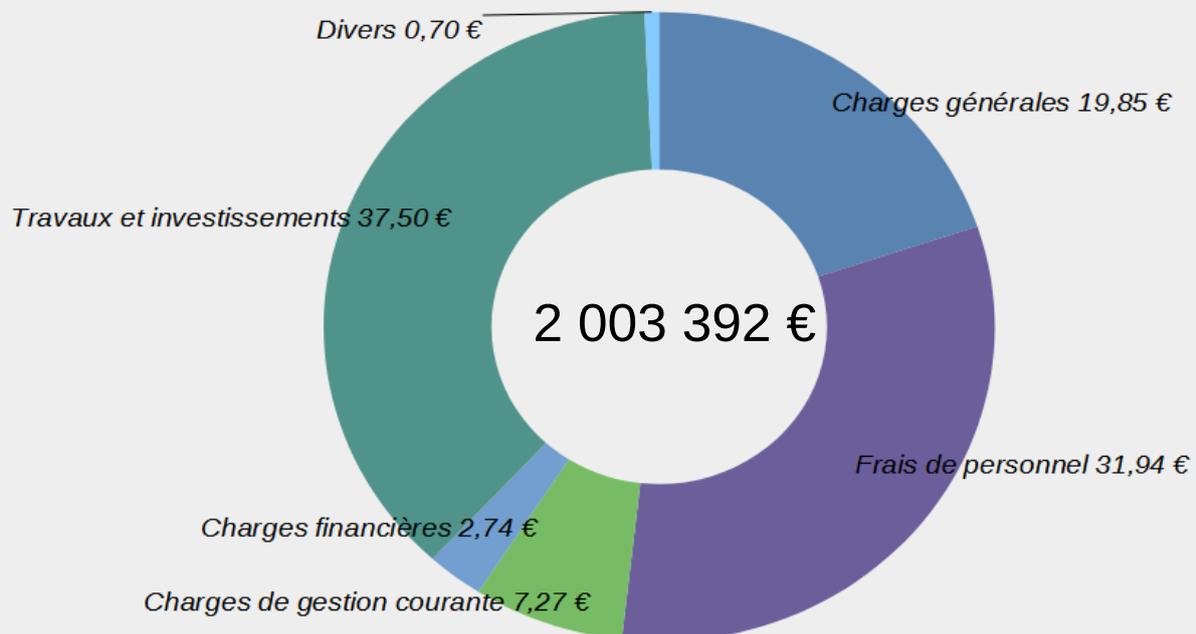


CULTUREL : Exposition Arts en Senillé St-Sauveur

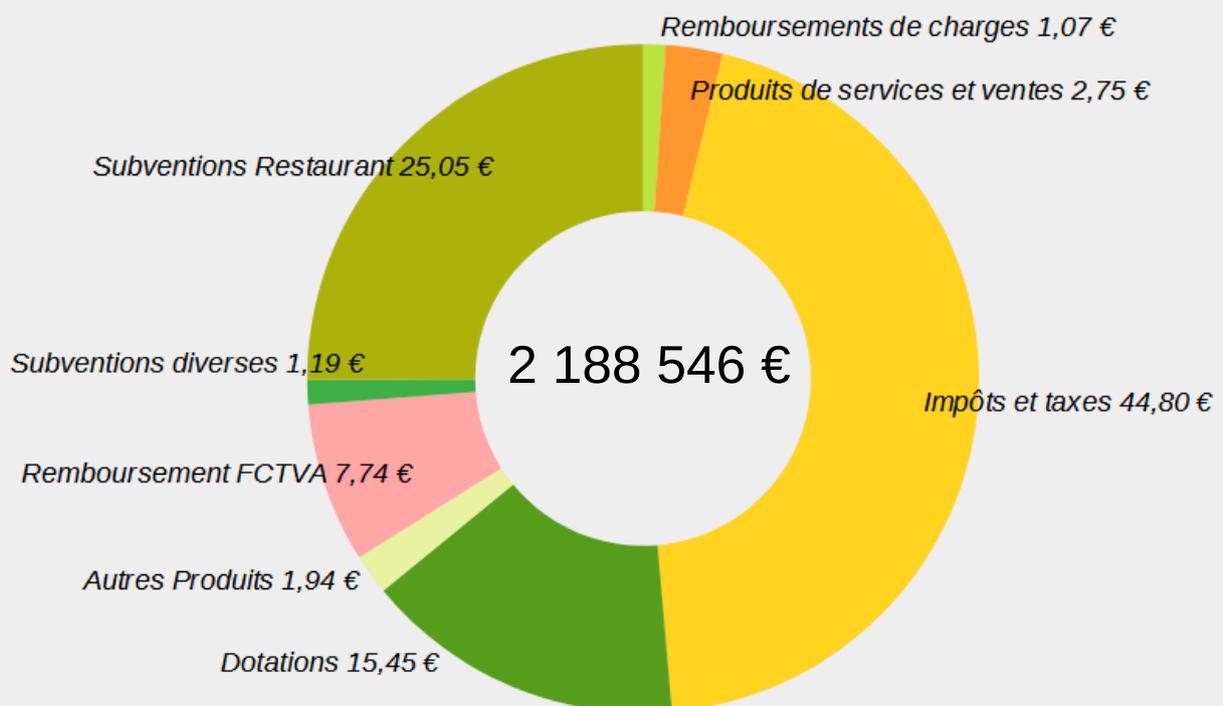


ÉDUCATIF : Nouveaux tableaux interactifs à la maternelle

Dépenses de fonctionnement et d'investissement 2022 (pour 100 €)



Recettes de fonctionnement et d'investissement 2022 (pour 100 €)



INFOS Finances : quelques repères

Établi par le service comptable de la commune et validé par la Trésorerie, le compte de résultat 2022 et le budget 2023 ont été adoptés à l'unanimité le 2 Mars 2023 par le conseil municipal.

La présentation des finances est divisée en 2 sections :

- Le fonctionnement relatif à la vie quotidienne des services
- L'investissement qui concerne le patrimoine de la collectivité

En section de fonctionnement :

- Les principales dépenses sont les **charges générales** (achats et fournitures de fonctionnement courant, fluides, fournitures, entretien, assurances...), les **frais de personnel**, les **charges de gestion courante** (indemnités, service incendie, subventions aux associations) et les **charges financières**, très peu élevées.
- Les principales recettes se répartissent en 4 groupes principaux : les **services communaux** avec la restauration scolaire et les locations de salles notamment, les **impôts et taxes perçus**, les **dotations** (CAGC) et les diverses **subventions** de fonctionnement reçues.

En section d'investissement :

- Les dépenses concernent principalement les travaux de voirie, les travaux sur les bâtiments, les acquisitions de matériel et le remboursement du capital sur les emprunts en cours.
- Les recettes proviennent de l'autofinancement (excédent dégagé sur la section fonctionnement), des subventions attribuées par l'État, la Région Nouvelle Aquitaine, le département de la Vienne et Grand Châtellerauld ainsi que des emprunts souscrits et du remboursement de la TVA (FCTVA).

Pour l'exercice 2022 il est à noter une **grande stabilité budgétaire**, particulièrement remarquable compte tenu des hausses de prix notamment sur les fluides. La commune est faiblement endettée, ce qui a permis d'obtenir un prêt de 300 000 € pour la rénovation du commerce de Saint-Sauveur, dans des conditions optimales au taux de 0,45% d'intérêts sur 10 ans.

Enfin la section fonctionnement 2022 a dégagé un excédent de 446 222 €, qui permet d'autofinancer, en partie, les investissements prévus en 2023.

L'opération de rénovation du bâtiment Restaurant-gîte de Saint-Sauveur s'est achevée. Elle a mobilisé tous nos partenaires auprès desquels nous avons déposé des demandes de financement pour l'acquisition du bâtiment puis pour sa rénovation. Nous les en remercions. Le bilan de l'opération s'établit comme suit :

